

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 14 mai 2024

Délibération ou arrêté n° 31

Date de convocation :  
07/05/2024

Date d'affichage :  
17/05/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 19
- présents : 13

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Objet :

Subvention exceptionnelle  
Longue Paume

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le  
16/05/2024

Et publication et notification  
du 17/05/2024

L' an deux mille vingt quatre, le quatorze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Chaulnes, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des votes de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry Linéatte, Maire.

**Etaient présents** : M. Thierry Linéatte, Mme Nadège Latapie-Copé, M. Benoit Gance, Mme Anne Lebrun-Merlin, M. Claude Merlin, M. Philippe Cheval, M. Régis Lecot, M. Arnaud Noblécourt, M. Dominique Capelle, M. Aïres Ferreira, Mme Géraldine Lefèvre, M. Thomas Poulet, M. Grégory Devaux.

**Etaient excusés** : Mme Maryse Hochart avec pouvoir à M. Thierry Linéatte,  
M. Xavier Dubernard avec pouvoir à M. Régis Lecot,  
Mme Angéline Darras avec pouvoir à Mme Anne Lebrun – Merlin  
Mme Claire Lecot-Robit avec pouvoir à M. Thomas Poulet  
Mme Emilie Aberbour avec pouvoir à M. Dominique Capelle

**Etait absente** : Mme Virginie Masson

Mme Anne Lebrun - Merlin a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle à l'association de longue paume d'un montant de 1 000 € pour l'organisation de leur Championnat de France.

L'assemblée, unanime, après en avoir délibéré

**Décide**

- d'allouer à l'association de longue paume, une subvention exceptionnelle de 1000€ ;
- dit que les crédits sont inscrits au BP 2024 à l'article 65748.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

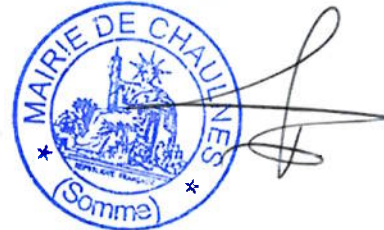
Pour copie conforme.

La secrétaire de séance



Mme Anne Lebrun-Merlin

Le Président



Thierry Linéatte